



Communiqué de presse

4 mars 2013

Madame Françoise Hetto-Gaasch, ministre de l'Égalité des chances en visite à l'Organisation des Nations Unies à New York (04.03.2013)

Dans le cadre de la 57^{ème} session de la Commission de la condition de la femme des Nations unies (ONU), Madame Françoise Hetto-Gaasch, ministre de l'Égalité des chances, est en déplacement à New York du 3 au 7 mars 2013.

Au cours d'une table-ronde de haut niveau sur les politiques de prévention des violences faites aux femmes, la ministre a présenté comme exemples luxembourgeois de bonnes pratiques notamment la législation sur la violence domestique, les campagnes de sensibilisation à l'attention du grand public, le dialogue sur le sujet avec les jeunes en insistant sur le fait que tout comportement violent est intolérable et la collecte de données fiables et l'analyse des causes de la violence domestique afin de cibler au mieux les politiques de prévention.

Madame Hetto-Gaasch a ensuite participé à la concertation de haut niveau des ministres francophones en vue d'harmoniser les points de vue et de dégager une position commune sur la problématique de la mise en œuvre des engagements pris.

Dans son discours, elle a rappelé que la Francophonie forme un cadre approprié pour traiter des questions de la promotion de la femme. Elle a fait référence à la tenue à Luxembourg, il y a treize ans, de la Conférence des Femmes de la Francophonie sur le thème de « Femmes, pouvoirs et développement » et la déclaration finale que y a été adoptée. Dans cette déclaration, les Etats membres de la Francophonie ont souligné leur volonté commune de garantir aux femmes une citoyenneté partagée, entière et active dans nos sociétés et ont reconnu par la même occasion la contribution positive que l'Organisation internationale de la Francophonie pouvait y apporter.

Par l'adoption, en date du 4 mars 2012, du Plan d'action francophone sur les violences faites aux femmes et aux filles, les Etats et gouvernements membres de la Francophonie affirment leur volonté d'améliorer les plans de lutte contre les violences faites aux femmes et aux filles.

Communiqué par le ministère de l'Égalité des chances